

communiqué de presse

Paris, le 17 septembre 2026

Malakoff Humanis signe un accord pour un déploiement responsable de l'intelligence artificielle

Malakoff Humanis et les organisations syndicales représentatives CFDT, CFE-CGC, CFTC et UNSA ont conclu un accord portant sur les modalités de déploiement des systèmes d'intelligence artificielle au sein du Groupe. Cet accord fixe un cadre clair pour anticiper les transformations liées à l'IA, garantir l'employabilité des collaborateurs et renforcer la transparence du dialogue social autour de ces nouveaux usages et modalités de travail. Près de 50 cas d'usage sont aujourd'hui expérimentés ou déployés dans le Groupe au service de l'efficacité opérationnelle, de la qualité de service ou de la lutte contre la fraude.

Concilier innovation, performance et protection des collaborateurs

L'accord repose sur plusieurs principes structurants : la transparence des projets, l'anticipation de leurs impacts sur les métiers et l'organisation du travail, la supervision humaine des systèmes d'IA et le respect des exigences éthiques, réglementaires et environnementales.

Trois engagements le structurent :

- **Garantir l'employabilité et accompagner l'évolution des métiers** : le déploiement d'un système d'intelligence artificielle ne peut constituer à lui seul un motif de licenciement économique, individuel et/ou collectif. Les évolutions d'activité feront l'objet de mesures d'accompagnement adaptées : développement des compétences, mobilité interne, évolution professionnelle ou reconversion. Une **école de l'IA** va être créée pour permettre à chaque collaborateur d'en comprendre les usages dans son expertise et d'en développer la maîtrise.
- **Déployer une IA éthique et responsable** : l'accord réaffirme l'engagement du Groupe en faveur d'une intelligence artificielle responsable et de confiance. Tous les projets devront respecter les principes de **la charte éthique du Groupe**, notamment la protection des données, la maîtrise des risques et la lutte contre les biais algorithmiques. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'engagement, depuis 2022, de Malakoff Humanis au sein de l'initiative [Positive AI](#) aux côtés de BCG X, L'Oréal et Orange. L'impact environnemental des systèmes d'intelligence artificielle sera également évalué tout au long de leur durée d'exploitation et intégré à leurs critères de fonctionnement.
- **Renforcer la gouvernance de l'IA** : un comité de gouvernance IA est chargé d'identifier, de piloter et de coordonner les projets du Groupe. Il garantit la cohérence du portefeuille d'initiatives et veille au respect des engagements sociaux, éthiques, environnementaux et réglementaires.

« L'intelligence artificielle représente une formidable opportunité pour améliorer nos services, renforcer notre efficacité collective, accompagner l'évolution de nos métiers et nos conditions de travail. Mais son développement doit s'inscrire dans un cadre de confiance. Avec cet accord, nous faisons le choix d'anticiper les transformations plutôt que de les subir. Fruit d'un dialogue social exigeant et constructif, il pose les conditions d'un développement de ces technologies responsable, maîtrisé et au service de l'humain. » indique **Olivier Ruthardt, Directeur général adjoint de Malakoff Humanis.**

Contacts presse :

MALAKOFF HUMANIS

Julie Terzulli : +33 6 69 33 28 85

julie.terzulli@malakoffhumanis.com

Élisabeth Alfandari: +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

PRIMATICE Conseil

Victoria Rey : +33 6 26 94 54 79

victoriarey@primatice.com

Arthur Golshani : +33 6 26 54 52 76

arthurgolshani@primatice.com

À propos de Malakoff Humanis (chiffres au 31 décembre 2025)

Malakoff Humanis est un acteur majeur de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif. Le Groupe accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire, guidé par sa raison d'être : Partager pour protéger.

En assurance, il protège 400 000 entreprises et près de 10 millions de personnes.

En tant qu'institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 45 Md€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal, le Groupe accompagne ses clients fragilisés et est engagé sur le handicap, le cancer, le bien-vieillir et les aidants. Près de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

Les fonds propres du Groupe représentent 11,3 Md€. La solidité financière et la performance du Groupe sont confirmées par une notation A+ attribuée depuis 4 ans par S&P Global Ratings et Fitch Ratings. Sur le plan extra-financier, Malakoff Humanis figure parmi les 2% des entreprises les mieux notées au monde en matière de critères RSE (Ecovadis, niveau Gold - 81/100 en 2026). Enfin, Malakoff Humanis est certifié Top Employer France par le Top Employers Institute depuis 3 ans. Plus d'infos : malakoffhumanis.com